

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 OCTOBRE 2018

Nombre de Conseillers :

en exercice : 23

présents : 14 + 3 pouvoirs

votants : 17

Date de convocation :

23 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de la commune de VAL DE CHAISE.

Présents :

M. BLANCHARD Nicolas, Maire,

M. GAGNERON Ulrich, Maire Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

M. MERMIER Gérard Mme KOURTCHEVSKY Joëlle Mme SCHINDLER Rosemonde

M. DANTON Alain Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne M CHAPPELET Patrick

Maires Adjoints,

M. MERMIER François M. DUCRUET Alain Mme MONGELLAZ Michelle

M. LOSSERAND Hervé M. TELLE Philippe M. LADET Christian

Conseillers Municipaux ;

Excusés : M. ROSAY Jean-Jacques (ayant donné pouvoir à M. LADET Christian)

M. JOSSERAND Jean-Paul (ayant donné pouvoir à M. GAGNERON Ulrich)

M. SOCQUET Pascal (ayant donné pouvoir à M. DUCRUET Alain)

Absents : M. BRESSE Philippe - M. MURAT Alexandre - M. SAUVAGE Jean-Luc

M. JACQUEMONT Norbert - M. CARRIER Marc

Mme Michelle MONGELLAZ est nommée **secrétaire de séance**.

Après avoir constaté que le quorum était atteint (14 membres présents sur 23 conseillers municipaux en exercice), la séance du conseil municipal est ouverte.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 07 juin 2018

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du rapport d'activités de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour l'année 2017 présenté devant le Conseil Municipal le 17 octobre 2018.
- **S'OPPOSE** (à 13 voix CONTRE - 1 ABSTENTION et 3 voix POUR) au projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération du Grand Annecy et de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.
- **ACCEPTE** les conditions financières et patrimoniales fixées par le Conseil Communautaire de la CCSLA le 13 septembre 2018 suite au transfert des Zones d'Activités « Le Rosay » à St Ferréol et « Les Boucheroz » à Faverges-Seythenex.
- **DECIDE** de transformer la durée hebdomadaire du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de la catégorie C [passage à temps complet au 1^{er} janvier 2019]
- **DECIDE** de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à l'école de Marlens, à temps non complet [12/35^{ème}] à compter du 1^{er} janvier 2019.

- **VALIDE** le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2019 comportant les emplois permanents des filières administrative, technique et sociale ainsi que les emplois contractuels non permanents et saisonniers.
- **DECIDE** de procéder à une décision modificative N° 1 portant sur un réajustement de crédits budgétaires sur le Budget Principal de la commune.
- **ACCORDE** l'indemnité de conseil au Receveur Municipal de Faverges-Seythenex, au taux de 100 % pour l'année 2018, pour un montant de 459.52 € [1 voix CONTRE]
- **SOLLICITE** une aide financière auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'aider à procéder à la rénovation du bâtiment du restaurant « La Guinguette du Plan d'Eau » [travaux d'isolation et d'amélioration thermique]
- **DECIDE** de ne pas donner une suite favorable à la demande de la Chambre de Commerce et de l'Industrie quant à la signature de leur manifeste.
- **DEMANDE** au maire de bien vouloir organiser l'enquête du recensement de la population en Janvier/Février 2019.
- **CHARGE M.** le Maire d'engager une procédure d'Enquête Publique dans le but de régulariser l'emprise d'une partie du chemin rural de la Tour, en précisant que les frais occasionnés seront à la charge du propriétaire de la parcelle B 1900.

Val de Chaise, le 05 Novembre 2018

Le Maire, Nicolas BLANCHARD



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.